



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

MAR 30 1983

UN/DA - DIVISION

S/15660
29 mars 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 29 MARS 1983 ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE
L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

En ma qualité de Président du Groupe des Etats arabes pour le mois en cours, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la détérioration croissante de la situation dans les territoires arabes et palestiniens occupés, y compris Jérusalem (rive occidentale, bande de Gaza, hauteurs du Golan). Depuis le début de l'année, Israël n'a cessé d'intensifier une campagne barbare de terreur et de répression à l'encontre des civils palestiniens et syriens résidant dans ces zones. Dans le cadre de cette odieuse campagne, Israël s'est rendu coupable de nombreux actes, et notamment des actes ci-après :

- I. L'attaque criminelle lancée contre la Mosquée Al Aqsa, le 11 mars 1983, lieu saint qui a été la cible d'actes de profanations et de campagnes de destruction de la part des Israéliens depuis qu'il a été occupé en juin 1967;
- II. La confiscation de terres arabes et palestiniennes dans le but d'implanter de nouvelles colonies juives et d'étendre les colonies existantes, dans le cadre de la politique israélienne de colonisation à grande échelle, visant à modifier la composition démographique et le caractère géographique des territoires arabes occupés en violation du droit international, notamment la quatrième Convention de Genève de 1949 et les résolutions adoptées par l'Organisation des Nations Unies sur cette question;
- III. L'obstination des Israéliens à mettre en oeuvre des plans en vue de contrôler totalement les ressources en eau et de les utiliser aux fins de leurs projets de colonisation, privant ainsi les Palestiniens des territoires occupés de leurs ressources vitales.
- IV. L'organisation d'une campagne de terreur à l'encontre des Palestiniens des territoires occupés menée par les autorités d'occupation israéliennes, dans la mesure où les écoliers et l'ensemble des habitants sont victimes de pratiques humiliantes : répression, actes de terrorisme,

arrestations, détentions et sévices infligés en dehors de toute légalité, imposition de couvre-feux intégraux dans leurs villes et leurs villages, isolement du monde extérieur. De surcroît, les actes de terrorisme israéliens ont atteint leur paroxysme avec la mise en oeuvre d'un complot d'empoisonnement collectif des étudiants et des habitants.

Le groupe des Etats arabe, exprimant sa profonde préoccupation devant cette politique d'agression et d'expansionnisme dans les territoires occupés palestiniens et arabes dont les graves conséquences menacent la paix et la sécurité internationales, demande au Conseil de sécurité de s'acquitter pleinement des responsabilités qui lui incombent en vertu de la Charte.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de l'Iraq,
Président du Groupe des Etats arabes,

(Signé) Riyadh AL-QAYSI
